



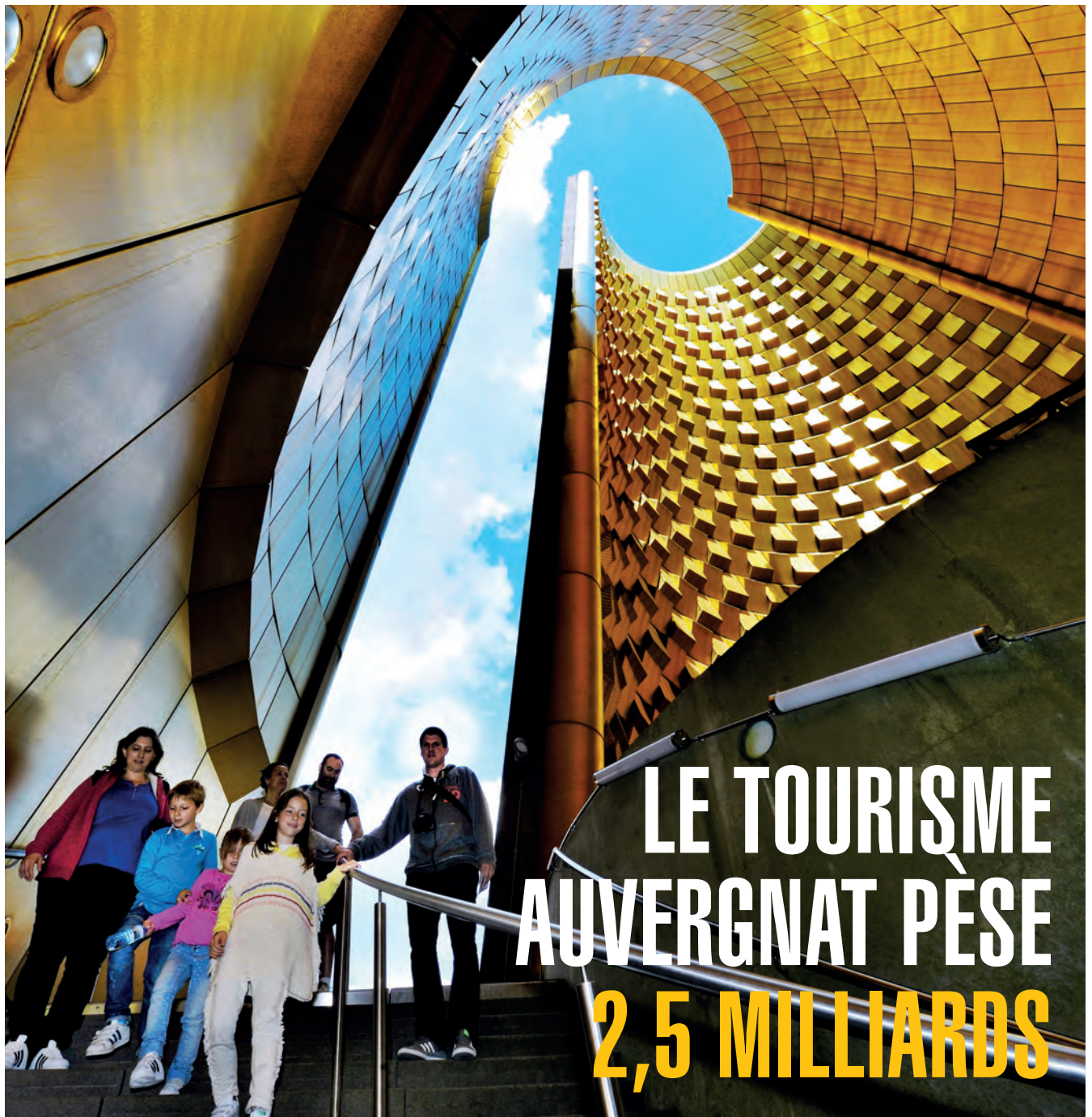
LA MONTAGNE ENTREPRENDRE

AIA
220 recrues
sur 2016 et 2017

MOINET
Six générations
de pastilles de Vichy

BACACIER
Jean-Christophe Vigouroux
en fer de lance

#4
Juillet - Août 2016
5,50€



LE TOURISME
AUVERGNAT PÈSE
2,5 MILLIARDS



Le rendez-vous



Une économie de bulles ?

Les étés sont souvent chahutés.

La difficulté de la période actuelle réside d'une part dans les **incertitudes** qui pèsent sur les perspectives de **croissance économique**, accrues par la nécessité d'augmenter l'austérité budgétaire alors que les économies développées peinent à sortir des précédentes crises. D'autre part, la volatilité accrue des marchés, avec des variations quotidiennes de plus de 2 % sur les marchés actions entraîne un risque d'erreur plus élevé dans les prises de décision des investisseurs.



Les banques centrales et les taux de marché.

En annonçant qu'ils entendaient maintenir une **politique monétaire accommodante**, les banquiers centraux ont envoyé un signal fort aux investisseurs : «Toutes les liquidités dont vous avez besoin vous seront fournies à bas coût».

La Fed a en effet sauvé les Etats-Unis de la déflation en déversant des milliards de dollars dans l'économie. Elle a été suivie dans la foulée par la Banque Centrale Européenne. Le risque de ces politiques est de «**gonfler des bulles**». Des exubérances irrationnelles sont déjà observables, les liquidités ayant préféré se greffer sur les actifs plutôt que de se déverser dans l'économie réelle.

Nous vivons dans un environnement où la liquidité n'est pas chère, ce qui peut inciter les investisseurs à prendre des risques.

En effet, les taux «sans risque» ne rapportent plus grand chose. L'environnement de taux est difficile avec **des taux à court terme négatifs** et **des taux à long terme historiquement bas**.

Dans ce contexte de marché, l'Etat français a emprunté dernièrement à un taux d'à peine 0,4% à 10 ans et à moins de 2% à 50 ans. De ce fait, les investisseurs se tournent vers des placements plus risqués pour trouver un surplus de rémunération de leurs actifs, ce qui peut amener certains à se lancer dans une course à la surenchère sur certains actifs et à créer des bulles.

Concernant la **valorisation patrimoniale**, il convient de s'intéresser à certains chiffres : un livret bancaire aujourd'hui rapporte 70 % de moins qu'en 2006 ; un fonds en euros rapporte 45 % de moins qu'il y a 10 ans. Le CAC 40 est à -20 % par rapport à 2006..

Les écueils à éviter ?

En l'absence de boussole, il faut agir comme les grands institutionnels, c'est-à-dire répartir ses avoirs sur une large palette d'investissements. Tous les secteurs d'investissements peuvent présenter des risques mais également des opportunités. Aussi, est-il important de diversifier ses placements. Il faut éviter de s'emballer trop vite et de prendre des orientations de gestion sur les annonces faites car les indicateurs macroéconomiques d'un jour sont parfois contrariés par ceux du lendemain. Les annonces considérées par tout un chacun comme une bonne nouvelle sont parfois curieusement mal appréciées par les marchés.

Les orientations à prendre s'inscrivent dans le cadre d'une **diversification d'investissement** et d'une organisation des investissements lissés dans le temps.

Assiste-t-on à la fin de l'âge d'or des fonds en euros?

C'est une question que peuvent légitimement se poser les épargnants, nombreux à avoir plébiscité ce type de contrat dans les années antérieures, contrats dont les rendements sont pourtant en nette perte de vitesse. Peut-être est-ce l'occasion de repenser l'allocation d'actifs dans son contrat...

L'évolution des taux des fonds euros semble inéluctablement orientée à la baisse. Le rendement est ainsi amené à connaître un repli continu, avec une baisse de l'ordre de 30 à 40 points par an avec un taux autour de 1,50% à 2% selon les assureurs.

Dans un monde où les chocs peuvent être particulièrement brutaux, il faudra s'attacher à utiliser une gestion « agile » offrant une capacité de diversification, de réactivité, ce que ne permet pas un fonds en euros, inadapté, aux prochains cycles économiques. En pratique, les épargnants hésitent grandement à revenir vers les marchés actions, et ce, malgré la baisse inéluctable du rendement des fonds en euros.

En évoquant la prudence, on peut parler de certains fonds à faible volatilité notamment, ceux qui bénéficient d'une forte flexibilité ou réactivité dans la gestion. Dans le cadre de marchés volatils, la gestion flexible peut apparaître comme un compromis séduisant en permettant une maîtrise du risque de volatilité.

En gestion flexible, les contraintes du gérant sont moindres en termes de classes d'actifs et d'exposition actions, ce qui lui laisse une plus grande liberté quant à la gestion permettant d'offrir une performance régulière dans la durée. La possibilité qui est donnée aux fonds d'utiliser des dérivés pour couvrir le portefeuille permet également d'obtenir, quelle que soit la configuration du marché, une performance régulière déconnectée de la tendance des marchés. Cette gestion peut ainsi être considérée comme un complément pour accompagner le client du fonds euros vers les unités de compte. Le choix du fonds sera alors fonction des objectifs de performance ainsi que du degré de risque.

Il y a certes également l'immobilier, à travers les parts de SCPI, des supports qui ont les faveurs des épargnants au regard des chiffres de collecte réalisés ces derniers temps. Même si on a connu des années de retournement immobilier, on constate au final que ce support d'investissement est le plus stable et le plus sécurisant pour beaucoup d'épargnants qui le considèrent comme un investissement concret et palpable.

Conclusion


Avant de mettre en place une stratégie financière, chaque investisseur doit prendre en considération son degré d'appétence au risque, la durée de son investissement et se faire une idée de la situation économique afin de déterminer ce qui paraîtra le meilleur timing d'investissement. Un investisseur de moyen ou long terme pourra tenter des positions plus contrariantes pour profiter de certains actifs, au prix d'une certaine prise de risque.

Mais l'investisseur doit surtout s'appliquer une vraie discipline de comportement. L'essentiel est de garder le cap que l'on s'est fixé et de ne pas modifier en permanence son allocation d'actifs.

En revanche, il ne faut pas hésiter à donner un coup de barre pour remettre le portefeuille dans le droit chemin quand le vent a changé de direction.



Agréments :

Immatriculé à l'Orias sous le N°07024252. www.orias.fr. CIF membre de la CNCIF. 22 rue de Longchamp 75116 PARIS.
Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement (COBSP).
Courtier en assurances enregistré à l'ORIAS sous le N°07024252 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 61 rue Talibout PARIS 75346 Cedex 9).
Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Carte T professionnelle enregistrée sous le N°T11968 délivrée par la Préfecture de Paris - Garantie Financière et de responsabilité civile professionnelle (Covea Risks).



PLACEMENTS
IMMOBILIER
PREVOYANCE
RETRAITE

www.axynefinance.fr



Eric Borias, associé Laurent CORNET, associé

La signature du conseil patrimonial

AXYNE FINANCE
Siège social : 128 rue La Boétie 75008 PARIS
Bureaux : 28 rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd
Tél : 04 69 98 10 10 / Fax : 04 69 98 10 11
Courriel : contact@axynefinance.fr
www.axynefinance.fr